

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
12x		16x		20x		24x		28x		32x

No. 42.

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour amender l'acte 20 Vic., c. 134,
en étendant les limites du township
d'Halifax Nord, dans le comté de Mé-
gantic.

BILL LOCAL.)

Reçu, et lu pour la première fois, vendredi, 18
février 1859.

Seconde lecture, lundi, 21 février 1859.

M. HÉBERT.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.

Acte pour amender l'acte 20 Victoria, chapitre 134, en étendant les limites du township d'Halifax Nord, dans le comté de Mégantic.

ATTENDU que par l'acte passé dans la vingtième année du règne de sa majesté, chapitre cent trente-quatre, cette partie du treizième rang du township d'Arthabaska, située au nord de la Rivière du Loup, fut séparée du township et comté d'Arthabaska, et annexée au township d'Halifax Nord, dans le comté de Mégantic, pour toutes les fins paroissiales, municipales, électorales, judiciaires et d'enregistrement; et attendu qu'il appert qu'en raison de circonstances locales, il est grandement à désirer, pour la commodité des habitants, que le reste du dit rang soit aussi annexé au township d'Halifax Nord; A ces causes, sa majesté, etc., décrète ce qui suit:—

Préambule.

I. Après le premier jour de janvier 185 , le reste du dit treizième rang du township d'Arthabaska, savoir: toute cette partie du dit rang située au sud de la Rivière du Loup, sera séparée du dit township d'Arthabaska et annexée au dit township d'Halifax nord et comté de Mégantic et en formera partie, pour toutes les fins paroissiales, municipales, électorales, judiciaires, d'enregistrement et autres fins civiles, en la même manière que cette partie du dit rang, située au nord de la dite Rivière du Loup, est annexée au dit township d'Halifax Nord, en vertu de l'acte ci-dessus cité.

La partie sud du rang d'Arthabaska annexée à Halifax Nord.

II. Le présent acte n'aura pas l'effet de décharger la portion du township d'Arthabaska, séparée en vertu du présent acte, de toute dettes scolaires ou municipales contractées pendant qu'elle formait partie du dit township; et le présent acte n'aura pas l'effet d'entraîner aucune poursuite ou procédure pendant le premier jour de janvier 185 , et elle sera continuée jusqu'à jugement et exécution comme si le présent acte n'eut pas été passé.

Proviso quant aux dettes et actions pendantes.

III. Le présent acte sera censé être un acte public.